

LES PAYSAGES AGRICOLES

LES CHANGEMENTS DE PRATIQUES CULTURALES : DE PROFONDES MUTATIONS DANS LES STRUCTURES AGRAIRES

Plusieurs processus sont à l'oeuvre à l'échelle de la région, qui contribuent à modifier profondément l'équilibre spatial et paysager des milieux agricoles. Dans les années 1970, trois types de systèmes agraires dominent, à savoir : le système herbager (pays d'Ouche, Lieuvin et pays de Bray), le système de grande culture (Vexin, plaine de Saint-André et plateau du Neubourg) et le système mixte (pays de Caux). La révolution «fourragère» engagée après 1970 a eu pour effet de donner une suprématie aux grandes cultures, devenues conquérantes aux dépens des prairies permanentes, tout en désagrégeant le système mixte cauchois. Ces évolutions qui tiennent compte du contexte économique de la PAC (politique agricole commune), ont pour conséquence, la rationalisation de l'exploitation des terres. Cela correspond à :

- La baisse du nombre d'exploitation
- Un agrandissement des parcelles agricoles
- La suppression des structures végétales qui a aussi pour conséquence des risques accrus d'inondation et d'érosion
- La raréfaction des prairies
- L'abandon des vergers de hautes tiges
- La déprise agricole des pentes et des coteaux

Il en résulte **une simplification des paysages** pouvant conduire à son appauvrissement (moins de richesses en éléments de paysage et en structures paysagères).

Parallèlement à ces mécanismes de transformation, de nouveaux modes de culture (re)font surface, apportant **un renouveau ou un maintien de la diversité paysagère agricole**, avec :

- L'apparition des vergers linéaires basses-tiges
- Une timide remise en place du pastoralisme sur les coteaux

La baisse du nombre d'exploitation

Cette dernière décennie, la Haute-Normandie a perdu 25% de ses exploitations (12 000 en 2007 contre plus de 16 000 en 2000). La surface agricole utilisée étant restée quasiment stable sur la même période, c'est la taille moyenne des exploitations qui a fortement progressé, dépassant aujourd'hui les 100 ha (elle est de 120 ha en moyenne dans le département de l'Eure). Cette concentration des terres s'est faite aux dépens des petites exploitations (moins de 50 ha) et notamment celles spécialisées dans l'élevage. Les exploitations de plus de 100 ha ont à l'inverse grossi, l'orientation mixte culture/élevage se raréfiant au profit des cultures seules.

Un agrandissement des parcelles agricoles et la suppression des structures végétales

Avec des exploitations agrandies et orientées sur les cultures, les agriculteurs gèrent des surfaces avec des moyens mécanisés lourds et dans des temps efficaces qui tendent à agrandir les parcelles et à supprimer les « obstacles ». Or ces « obstacles » sont justement des éléments de paysage de valeur : ils le structurent, le dessinent, l'enrichissent de motifs, donnent de la profondeur aux vues, l'humanisent, en même temps qu'ils jouent en général un rôle favorable en termes environnementaux : enrichissement de la biodiversité et de la ressource en gibier, préservation contre l'érosion des sols, protection des cultures contre les vents, ombrage et protection des animaux contre le soleil, abri pour les auxiliaires de cultures. Ce sont les haies, les arbres isolés, les ripisylves, les alignements, les bosquets, les vergers, les fossés, les chemins ..., globalement précieux pour la qualité du cadre de vie et l'image de la région. Pas assez pris en compte dans les politiques agricoles, ils apparaissent même fragilisés par les logiques des aides européennes, qui assoient les subventions sur l'assiette foncière cultivée, dont peuvent être décomptées les emprises occupées par ces « obstacles ». Du fait de leur dispersion qui ne répond pas aux moyens classiques du zonage et de la délimitation, ces fragiles structures paysagères sont souvent oubliées dans les documents d'urbanisme locaux. Parallèlement, l'agriculture intensive a tendance à occuper indifféremment l'espace, quel que soient les reliefs et les sols, grâce aux progrès en matière de mécanisation et d'intrants et par la logique des marchés mondiaux et des aides européennes. Elle uniformise les paysages agricoles en amenant progressivement les plateaux de la Région (Vexin, Petit Caux, plateaux de l'Eure, Lieuvin) à se ressembler.

1960

2005



Source: Bd Ortho IGN

Entre 1960 et 2005, on constate dans le secteur de Tournedos-Bois-Hubert dans l'Eure :

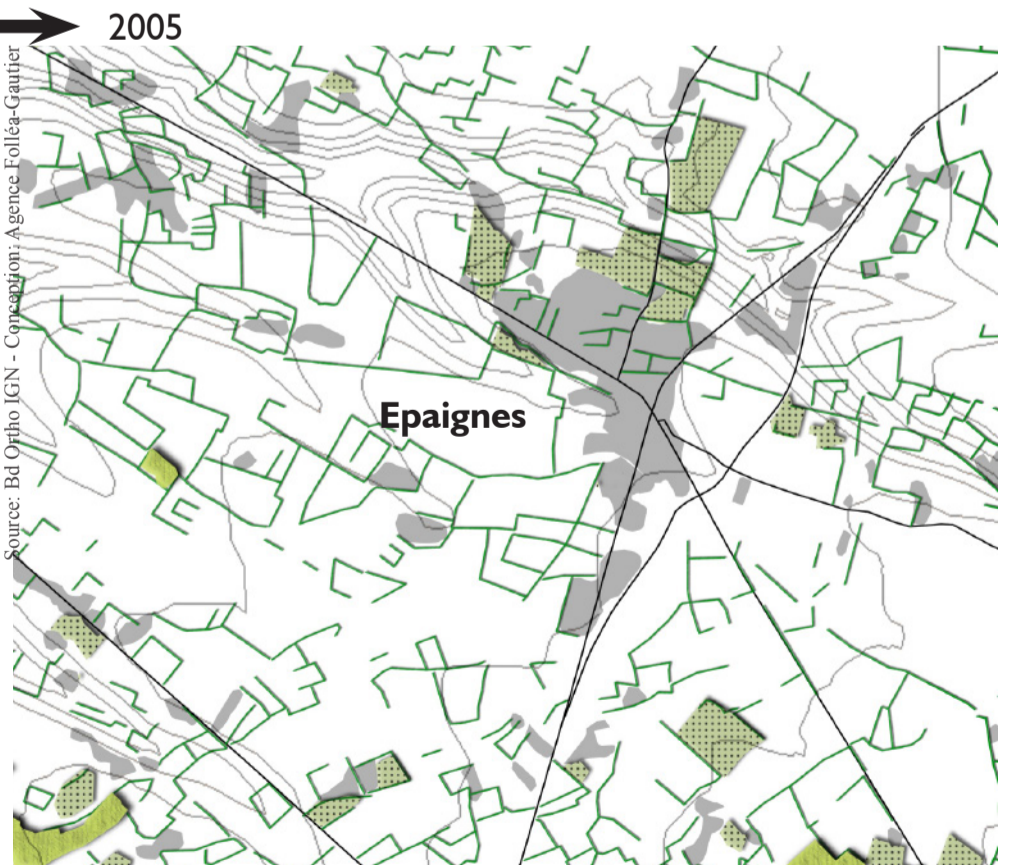
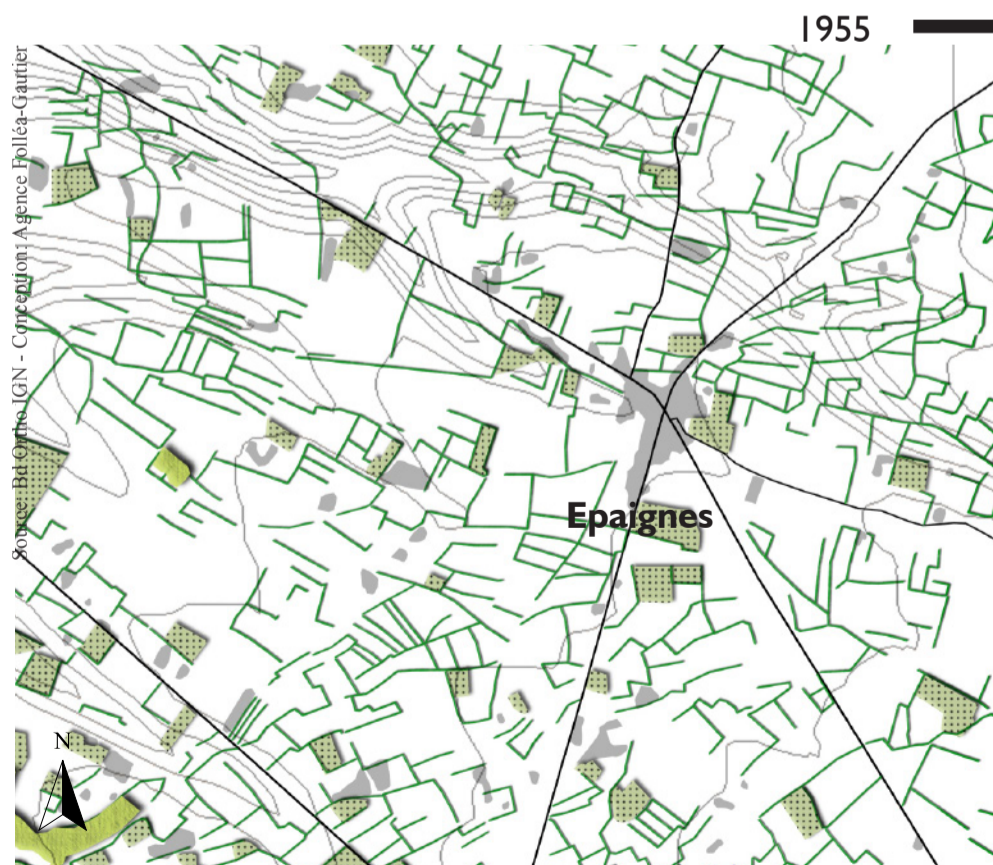
- un agrandissement des parcelles agricoles,
- une disparition des quelques vergers qui existaient autour des villages alors que parallèlement l'urbanisation est restée presque constante.

1955

2005



Source: Bd Ortho IGN



Entre 1955 et 2005, on constate dans le secteur d'Epaignes dans l'Eure :

- un agrandissement des parcelles agricoles,
- la suppression de nombreuses haies dans le bocage

Des risques accrus d'inondation et d'érosion

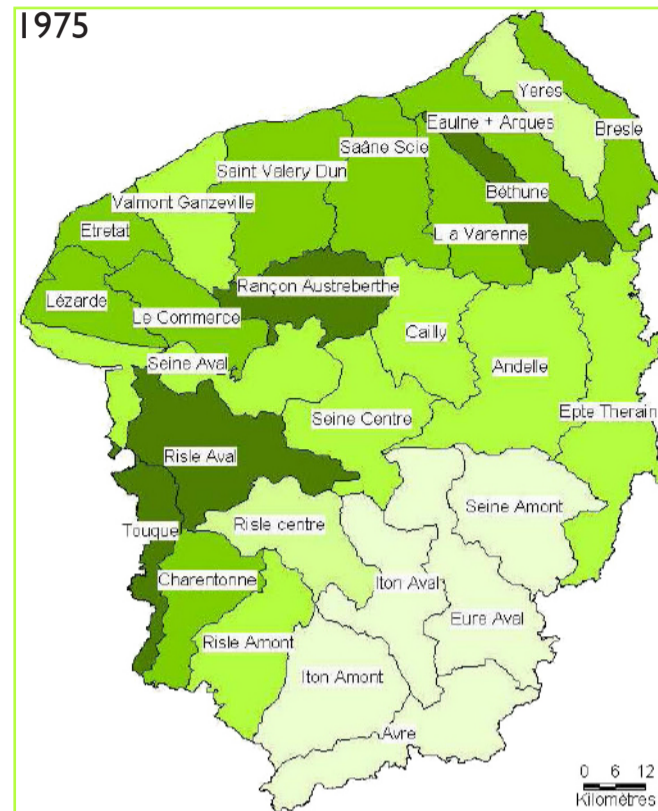
Avec la disparition des structures végétales dans l'espace agricole, les risques d'inondation sont accrus, notamment dans les vallées où se situent les villes et les villages. L'eau de pluie ruisselle sur les terres labourées du plateau emportant les limons dans le lit de la rivière. L'envasement excessif des cours d'eau détériore la faune et la flore aquatique et aggrave les risques de débordement. En outre, sans les haies arbustives ou arborées, les apports chimiques et pesticides ne sont pas filtrés par le système racinaire et polluent l'eau et la nappe phréatique.

La raréfaction des prairies

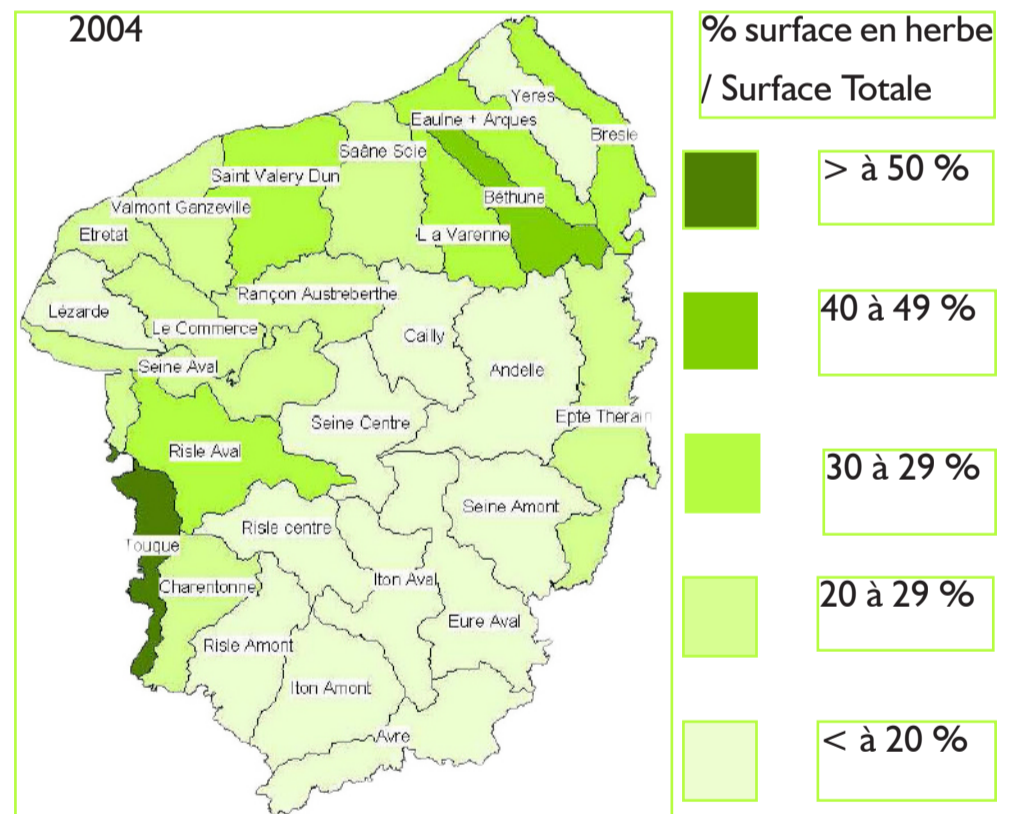
La création des quotas laitiers en 1984 et la crise de la « vache folle » ont conduit à une baisse de l'élevage bovins de 40% entre 1975 et 2000. Beaucoup d'exploitations mixtes (élevage-culture) ont définitivement abandonné l'élevage bovin, conduisant à une conversion des prairies en terres de labours.

A l'échelle régionale, les prairies toujours en herbe sont passées de 374 400 hectares en 1980 à 234 000 hectares en 2007, perdant 37,5% de leur surface. Ce phénomène est beaucoup plus rapide que sur la totalité du territoire français qui a perdu durant la même période 13% de ses surfaces en herbe. Le même phénomène puissant touche les prairies artificielles et temporaires, passées de 47 700 hectares à 13 600 hectares dans la région.

Il en résulte une modification du caractère des paysages, là où les cultures ont remplacé les herbages (et parfois les haies qui les accompagnaient). C'est le cas notamment dans les vallées de l'Yères ou de l'Eaulne, mais aussi dans la vallée de l'Eure, où les pentes douces accueillent aujourd'hui plus de surfaces en culture que de surfaces en prairies. C'est aussi le cas dans le Lieuvin et le Vexin.



Entre 1975 et 2004, la Haute-Normandie a subi une profonde mutation de ses paysages agricoles avec la transformation de très nombreuses prairies en terres cultivées. Cette dynamique est toujours à l'oeuvre, appuyée par les récentes crises laitières. (Source : agreste)



La reconversion des prairies en terres labourées s'est concentrée sur les plateaux. Dans les vallées, l'essentiel des terres est encore en herbe.



Ci contre, une vue de la vallée de l'Eure qui illustre deux dynamiques d'évolution observables dans quelques grandes vallées de la région : une conquête des pentes douces par les cultures, sur des parcelles de grande taille et un développement des boisements sur les pentes plus fortes, difficilement accessibles aux engins agricoles. Les structures végétales (haies, arbres isolés) qui ponctuaient les parcelles ont presque toutes disparues.

La disparition des vergers hautes tiges

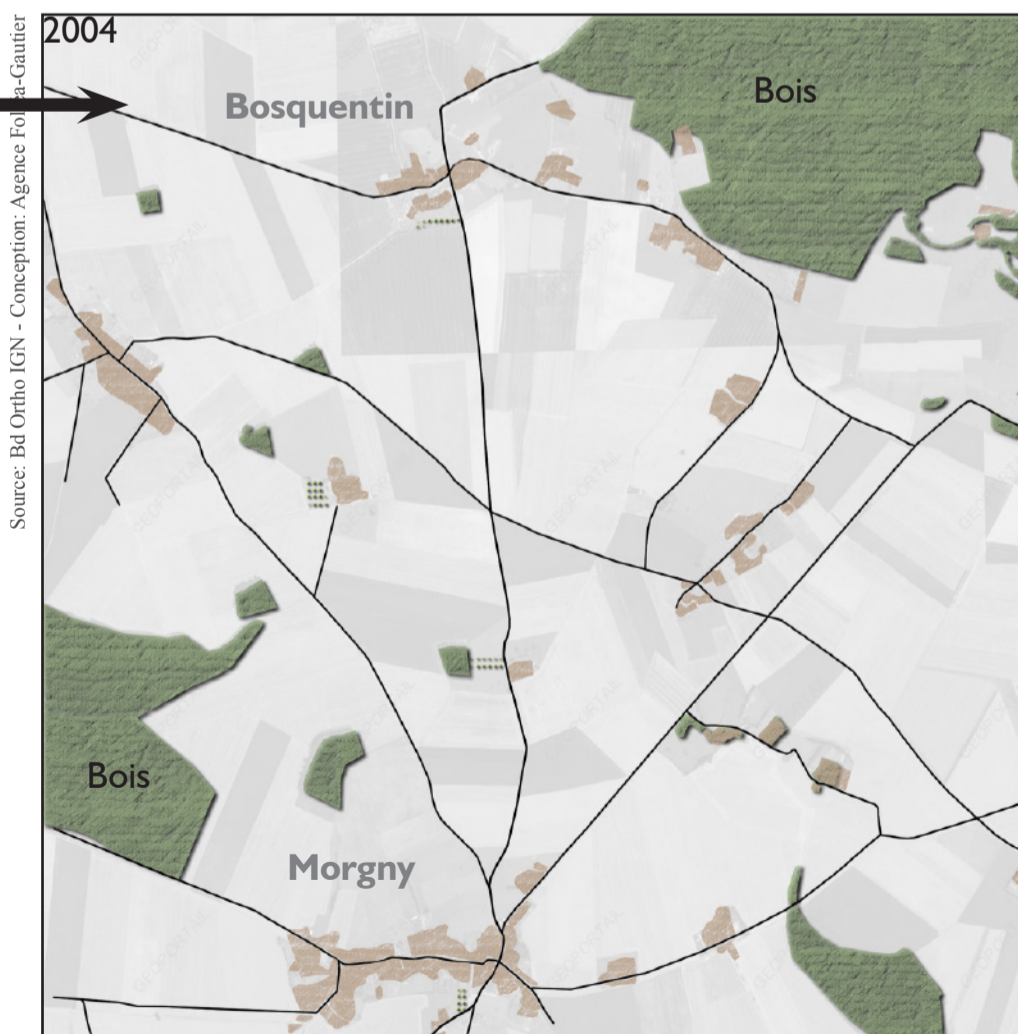
Jusqu'à la fin des années 1950, presque tous les villages hauts-normands s'entouraient de grands vergers. Produisant le cidre et le calvados, les pommiers étaient plantés en ligne, distants les uns des autres, au coeur d'un enclos enherbé, pâturé par les vaches. Ces prés-vergers qui associaient arboriculture et élevage, composaient les lisières végétales du village, formant une transition douce entre l'espace bâti et l'espace agricole ouvert. A la suite d'une décision de l'Etat de lutter contre l'alcoolisme, les agriculteurs ont été poussés à arracher leurs pommiers. Parallèlement, le processus agricole de simplification des systèmes agraires (vers des grandes cultures) et le processus d'extensions urbaines ont conjugué leurs effets négatifs sur cette zone de transition à la rencontre de l'agricole et de l'urbain : les espaces intermédiaires se trouvent « mangés par les deux bouts ». Autour des villes et des villages, la disparition des vergers, des prés-vergers, des prairies, des pâtures, des jardins potagers et des parcelles maraîchères, conduit à une confrontation directe et brutale des espaces urbanisés banals et des espaces agricoles simplifiés, sans espace tampon.



Les prés-vergers enveloppaient la plupart des villages de Haute-Normandie.



Avec la disparition des lisières végétales autour des villages, les nouvelles constructions se retrouvent en contact direct avec les grandes parcelles agricoles céréalières.



Dans le secteur de Morgny, entre 1961 et 2004, la plupart des vergers ont disparu autour des villages. Ce phénomène concerne l'ensemble de la région et touche autant les vallées que les plateaux.

La déprise agricole des pentes et des coteaux

La disparition d'une partie de la main d'oeuvre agricole durant la première guerre mondiale, puis la concentration des agriculteurs sur les parcelles faciles à mécaniser et à cultiver, ont conduit à délaisser les espaces plus difficiles à gérer que sont les coteaux. Pelouses sèches, prairies, vergers, zones de parcours, une fois abandonnés, se sont progressivement enfrichés puis boisés spontanément.

Globalement, aujourd'hui les coteaux des vallées apparaissent largement boisés, ce qui n'était pas le cas il y a moins de cent ans. Seuls quelques secteurs davantage liés à l'élevage, ou profitant de pentes moins fortes, comme le pays de Bray, ont su maintenir de l'élevage ovin.

En termes écologiques, la fermeture des milieux conduit à un appauvrissement de la biodiversité faunistique et floristique. En termes de paysage, les coteaux, véritables vitrines du territoire, bien perceptibles depuis les vallées et ouvrant des vues dominantes en balcon, apparaissent particulièrement sensibles. Leur boisement progressif fait disparaître de riches motifs de diversité et de composition, d'ambiances attractives, d'animation par les troupeaux, tout en faisant disparaître les vues dominantes. Dans le même temps, l'abandon de ces terres moins favorables à l'agriculture, les rend de facto moins « solides » face à la pression de l'urbanisation, qui se traduit le plus souvent par un mitage diffus, banal et consommateur d'espace car la vue individuelle est recherchée.



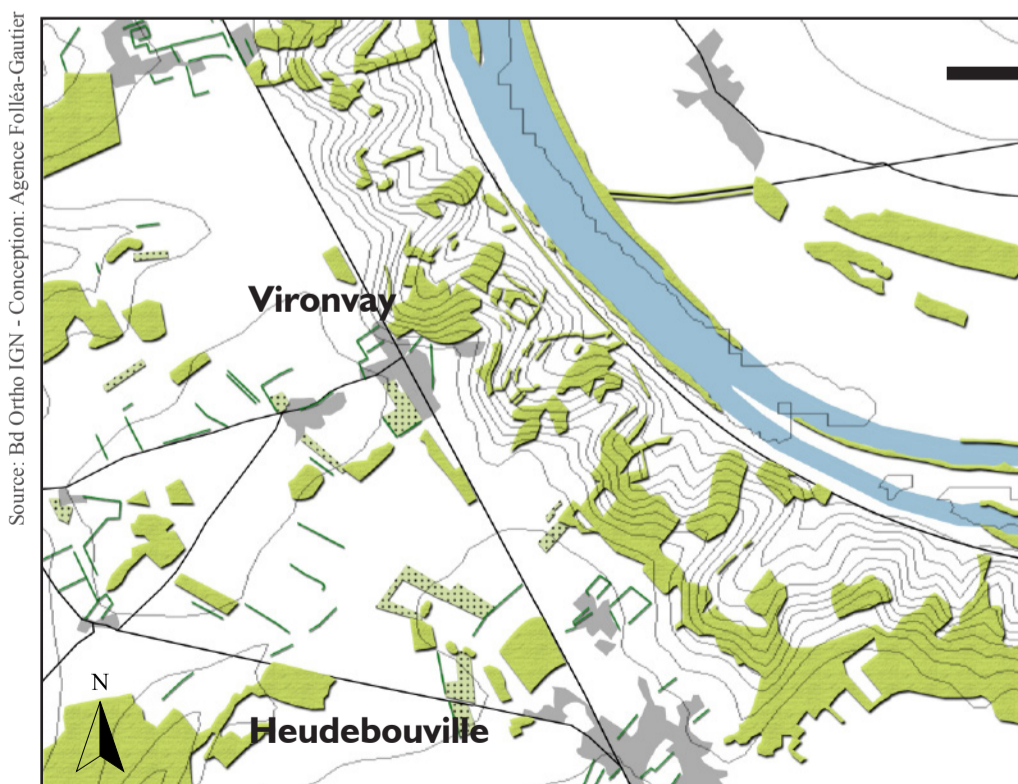
Heudreville- sur- Eure au début du 20e siècle.

La déprise agricole sur les coteaux est un phénomène massif qui a touché l'ensemble de la région durant le 20ème siècle. Il a provoqué le basculement de nombreux paysages notamment dans les vallées.



2009 commune d' Heudreville- sur- Eure : les coteaux sont entièrement boisés.

1954



Entre 1954 et 2005, on constate dans le secteur de Vironvay-Heudebouville dans l'Eure:

- une colonisation des coteaux par la forêt,
- un étalement urbain très fort

2005



Boisement
Urbanisation

L'apparition de vergers de basses-tiges

Si la plupart des enclos de pommiers ont disparu, de vastes plantations de vergers ont fait leur apparition, notamment dans la vallée de la Seine à l'aval de Rouen et dans le Lieuvin aux confins du pays d'Auge. Ce sont des vergers de basses-tiges, plantés en alignement serrés, couvrant des parcelles de plusieurs dizaines d'hectares. A terme, le verger «basse-tige», plus intensif, est destiné à remplacer le verger traditionnel, mais la production de cidre, de calvados, de pommeau ou de jus de pomme n'a toujours pas retrouvé son niveau d'antan, divisé par trois en vingt-cinq ans. Même si ces plantations n'ont pas le «charme pittoresque» du pré-verger, elles entretiennent une diversité des paysages agricoles et maintiennent une production agricole spécifique à la région.



Les jeunes plantations de vergers se développent à nouveau près de Epreville-en-Lieuvin.

Un renouveau du pastoralisme et la gestion des coteaux

La présence des moutons sur les coteaux de Haute-Normandie est une vieille histoire, remontant sans doute à l'époque romaine. Pourtant, jusqu'à la fin du 18^e siècle, les moutons sont restés surtout sur les plateaux crayeux, les pentes des coteaux étant réservées aux cultures. C'est au 19^e siècle avec le développement des cultures sur les plateaux et l'essor des prairies fourragères, que les moutons ont colonisé les coteaux, maintenant des espaces ouverts sur les pentes. Après la Première guerre mondiale, le pastoralisme a peu à peu disparu, laissant les pentes se reboiser naturellement.

Pour enrayer la perte de la biodiversité et l'uniformisation des paysages de coteaux, la Région s'est dotée d'un Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie (1992). Il a en charge la gestion de près de 600 ha où des actions de débroussaillage parfois manuels sont entreprises. Des mesures agri-environnementales incitent les agriculteurs à entretenir les espaces ouverts des coteaux et quelques troupeaux de moutons et de vaches sont revenus paître sur les pentes.



Moutons et ânes entretiennent les pentes enherbées de la Côte Sainte-Catherine à Rouen.

SYNTHÈSE DES ENJEUX DES PAYSAGES AGRICOLES

UNE SIMPLIFICATION DES PAYSAGES PAR UN APPAUVRISSEMENT DES STRUCTURES AGRAIRES



L'OUVERTURE DU BOCAGE PAR SUPPRESSION DES HAIES ET LA DISPARITION DES PRAIRIES AU PROFIT DES CULTURES



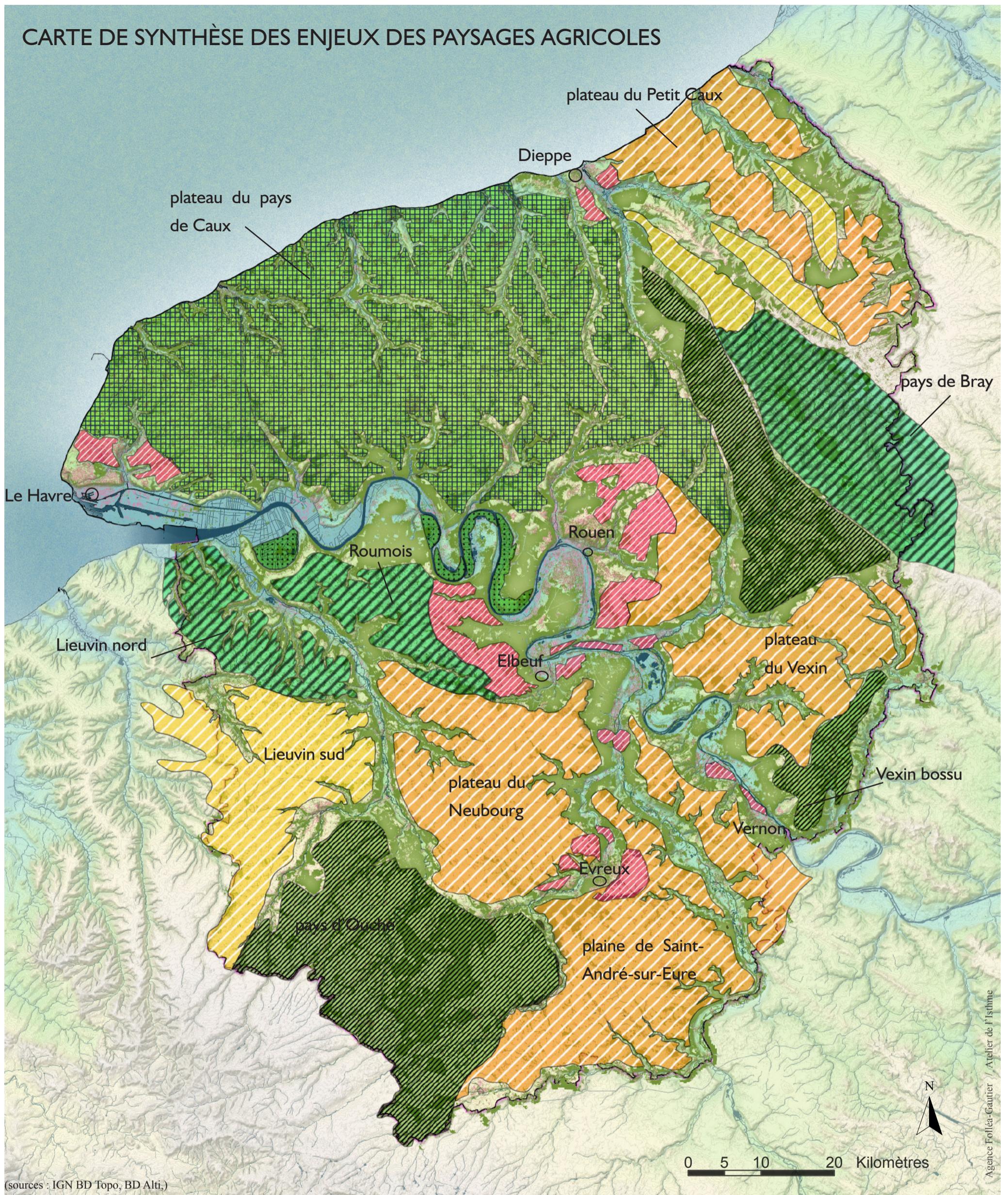
LA FRAGILISATION DES ESPACES AGRICOLES AUTOUR DES CONURBATIONS



L'ÉMERGENCE DE PAYSAGES AGRICOLES PATRIMONIAUX LIÉS À LA PRÉSENCE DE L'ARBRE OU DE CULTURES SPÉCIFIQUES



CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX DES PAYSAGES AGRICOLES



(sources : IGN BD Topo, BD Alti.)

Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isthme



Une simplification des paysages par un appauvrissement des structures agraires



L'ouverture du bocage par suppression des haies et la disparition des prairies au profit des cultures



La fragilisation des espaces agricoles autour des conurbations



L'émergence de paysages agricoles patrimoniaux, liés à la présence de l'arbre

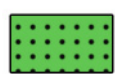
le pays de Caux



le pays de Bray, le Roumois et le Lieuvin



le pays d'Ouche et le Vexin bossu ;



liés à des pratiques culturelles spécifiques :

les vergers de la vallée de la Seine

les courtils du Marais Vernier